



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

DELIBERATION
N°2013-105 du 9 juillet 2013

**OBJET : Acquisition de locaux pour la crèche Durance
auprès de la SCCV L'Esplanade/ASSETS**

Rapporteur : Mme Laurence FINE.

Le 09 juillet 2013 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 03 juillet 2013 en la salle polyvalente à Névache sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 40

Présents :
26 jusqu'à délibération n°2013-082
27 pour la délibération n°2013-083
28 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
27 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
28 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

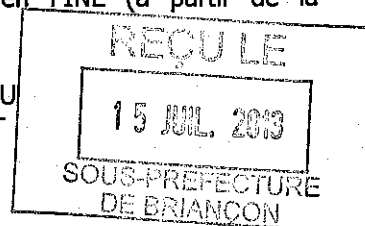
Nombre de pouvoirs : 4

Votants :
30 jusqu'à délibération n°2013-082
31 pour la délibération n°2013-083
32 de la délibération n°2013-084 à 2013-098
31 de la délibération n°2013-099 à 2013-100
32 de la délibération n°2013-101 à 2013-106

M. Jacques DEYME est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM (à partir de la délibération n°2013-084), M. Yvon AIGUIER, Mme Francine DAERDEN, Mme Marie-Hélène PONSART (se retirant pour les délibérations n°2013-99 et 2013-100), M. Maurice DUFOUR, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Renée PETELET, Mme Marie MARCHELLO, Mme Karine ESCALLIER, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean-Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Claudine FINE, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Sébastien FINE (à partir de la délibération n°2013-083).

Avaient donné pouvoir :
M. Mohammed DJEFFAL à M. Eric PEYTHIEU
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Estelle ARNAUD à M. Pierre LEROY



Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de création et aménagement des structures d'accueil d'intérêt communautaire de la petite enfance,

Considérant le diagnostic territorial petite enfance mené par la Communauté de communes du Briançonnais en juin 2010 et faisant ressortir le besoin d'une structure d'accueil collectif petite enfance dans la partie sud de Briançon,

Considérant la fermeture des locaux appartenant à la Caisse d'Allocations Familiales qui accueillait la crèche du Lautaret à Briançon et la nécessité de trouver des lieux pour les lits existants,

Considérant l'opportunité présentée par le projet d'opération immobilière conduit par la société ASSETS Architecture, entre la rue Pasteur et l'avenue Général de Gaulle à Briançon, et la possibilité d'acquérir des locaux pour la crèche sous forme d'une vente en l'état futur d'inachèvement,

Considérant le contrat de réservation préliminaire à cette vente en l'état futur d'inachèvement proposé par la Société Civile de Construction Vente (SCCV) L'Esplanade/ ASSETS Architecture pour l'acquisition de 232 m2 environ, au tarif de 1600 € HT le m2 de surface de plancher,

Vu l'avis favorable du Domaine, Direction Départementale des Finances Publiques des Hautes-Alpes en date du 10 juin 2013, relatif au prix d'acquisition,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires sociales en date du 10 juin 2013,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 17 juin 2013,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- Approuve l'acquisition de locaux d'une surface de 232 m2 environ au prix de 1600 € HT le m2 de surface de plancher, soit un prix total HT de 371 200 € HT et 443 955,20 € TTC auprès de la Société Civile de Construction Vente (SCCV) L'Esplanade, dont le siège social est 25 rue Pierre Sépard à GRENOBLE 38 000, représentée par la société ASSETS ARCHITECTURE, prise en sa qualité de gérante,
Les biens vendus consistent en un rez de chaussée, qui sera aménagé par la CCB à usage de crèche, d'une surface de plancher de 232 m2 environ, une terrasse extérieure dont une partie couverte composée de dalles sur plots et une partie engazonnée et deux places de parking aériennes situées dans un lot de volume distinct rue Pasteur. Ces biens seront livrés clos, couverts, bruts de béton et fluides en attente.
Les biens vendus feront partie d'un ensemble immobilier complexe qui sera édifié sur un tènement immobilier à détacher d'une parcelle de plus grande contenance, figurant au cadastre AR 3 15b avenue Général de Gaulle et AR 173 avenue Général de Gaulle.
- Autorise le Président de la Communauté de communes du Briançonnais à signer le contrat de réservation préliminaire à une vente en l'état futur d'inachèvement, ainsi que l'acte authentique de vente.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 15 JUIL. 2013

Date affichage : 13 JUIL. 2013